

**Objet : Création d'un site Internet - Intranet**

Afin de se donner les moyens de se connaître, de développer son identité commune et de se faire connaître, le Syndicat Mixte de Pays a souhaité se doter d'un site Internet incluant les fonctions d'Extranet et de portail touristique de promotion et de commercialisation.

Une première mission a été confiée au Cabinet Point-Comm (Toulouse) qui a accompagné le Pays dans la définition de l'architecture optimale, dans l'écriture du cahier des charges et dans l'assistance technique à la procédure de sélection du prestataire, dans le cadre d'un appel d'offres.

La société OREALYS, basée à Toulouse, a été retenue, pour un coût global de 30.582 € TTC, intégrant la conception, la création et la réalisation du site, la formation "administrateur", l'hébergement et le référencement.

Les cofinancements suivants sont sollicités :

- Conseil Régional	12.000 €
- Conseil Général	6.660 €
- Europe	6.255 €
- Autofinancement	5.667 €

Plus particulièrement, compte tenu des contraintes spécifiques inhérentes au programme Leader +, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de retenir le plan de financement suivant concernant le volet spécifique du portail touristique, d'un coût de 7.820 € :

- Europe	6.255 €
- Autofinancement	1.565 €

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le plan de financement de cette opération, étant précisé que le Comité Syndical a déjà délibéré sur le principe ainsi que sur un montant initial qui est modifié, suite aux résultats de l'appel d'offres. Le Comité Syndical autorise le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes co-financeurs et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 12 mars 2007.

Le Président

Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 29 mars 2007
--